



## Assemblée générale

Distr. générale  
11 mars 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-quatrième session

Point 51 b) de l'ordre du jour

**Questions de politique macroéconomique :**  
**système financier international et développement**

### **Lettre datée du 11 mars 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, au nom du Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale, composé des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après : Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Commonwealth des Bahamas, Costa Rica, Émirats arabes unis, État du Qatar, Guatemala, Jamaïque, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Panama, Principauté de Liechtenstein, Principauté de Monaco, République de Saint-Marin, République de Singapour, République des Philippines, République du Rwanda, République du Sénégal, Royaume de Bahreïn, Suisse et Uruguay, un document intitulé « Renforcer les interactions entre membres et non-membres du Groupe des Vingt » (voir annexe).

Au nom du Groupe non officiel, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Vanu Gopala **Menon**



**Annexe à la lettre datée du 11 mars 2010 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Renforcer les interactions entre membres et non-membres  
du Groupe des Vingt**

1. La crise économique mondiale a mis en lumière la nécessité de se doter de mécanismes de gouvernance mondiale plus efficaces pour coordonner les politiques économiques. L'action que mène le Groupe des Vingt (G-20) marque un grand pas en avant sur cette voie. Le processus du G-20 et les mesures rapides et énergiques auxquelles il a donné lieu ont permis d'éviter une dépression économique mondiale au cours de l'année écoulée. Pour que les délibérations du G-20 se concrétisent en mesures efficaces à l'échelle mondiale, elles devront revêtir un caractère plus consultatif, plus ouvert et plus transparent. Cela suppose de mettre en place des mécanismes appropriés pour consulter et mobiliser un éventail plus large de pays.

2. À cet égard, le Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale<sup>1</sup> propose d'adopter l'approche ci-après pour renforcer les interactions entre membres et non-membres du G-20 :

- L'Organisation des Nations Unies est le seul organe mondial qui jouisse d'une participation universelle et d'une légitimité incontestable. Le G-20 devrait le reconnaître et en tenir compte. Le G-20 et les mesures et décisions qu'il prend devaient compléter et renforcer l'action des Nations Unies;
- Il importe que le G-20 collabore avec l'ONU et ses États Membres par des voies fiables et régulières, notamment des consultations avec l'ensemble des États Membres avant les sommets du G-20. Une telle démarche permettrait à tous les États, en particulier les plus petits, qui constituent la majorité des États Membres de l'Organisation, de faire part de leurs préoccupations et de faire entendre leur voix. De plus, les pays hôtes des sommets du G-20 devraient rendre compte aux autres États Membres de l'Organisation des résultats des délibérations;
- La participation du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires de l'ONU aux sommets du G-20 et aux réunions préparatoires, respectivement, devrait être institutionnalisée. Le Secrétaire général n'est certes pas habilité à représenter les positions nationales, mais il est bien placé pour transmettre les vues de l'ensemble des États Membres de l'Organisation;
- Le G-20 devrait être assez souple pour permettre la participation des pays non membres à ses délibérations sur des questions spécifiques. Il pourrait adopter une configuration « à géométrie variable » pour autoriser les États non membres du G-20 à participer aux réunions ministérielles et aux autres groupes de travail auxquels participent des hauts fonctionnaires et des experts sur des questions qui les intéressent particulièrement. Le principe de la

---

<sup>1</sup> Barbade, Botswana, Brunéi Darussalam, Chili, Commonwealth des Bahamas, Costa Rica, Émirats arabes unis, État du Qatar, Guatemala, Jamaïque, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Panama, Principauté de Liechtenstein, Principauté de Monaco, République de Saint-Marin, République de Singapour, République des Philippines, République du Rwanda, République du Sénégal, Royaume de Bahreïn, Suisse et Uruguay.

---

configuration « à géométrie variable » est déjà appliqué par de nombreux mécanismes multilatéraux et le Groupe non officiel y souscrit;

- Si nous nous félicitons de la participation de certaines organisations régionales (dont l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Commission de l'Union africaine, l'Union européenne et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) aux deux derniers sommets du G-20, nous estimons que la participation de ces organisations et d'autres organisations régionales reconnues aux prochains sommets du G-20 devrait être systématique. Ces organisations régionales devraient participer pleinement au G-20 et aux processus associés.

3. Le Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale estime que l'approche décrite ci-dessus ferait du G-20 un processus plus transparent et plus ouvert, ce qui le renforcerait et lui permettrait de bénéficier d'un plus large soutien.

---